

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n°221027-02

L'an deux mille vingt-deux, le 27 octobre 2022, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 octobre 2022

Présents (20) : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents ayant donné pouvoir (1) : Régis MARCEL (procuration à Laetitia CHALLANCIN),

Absents (2) : Florian MARTIN, Amélie RAVEL (excusée)

Secrétaire de séance : Catherine RISSOAN, assistée de Simon TERRAIL, Directeur Général des Services.

OBJET : Longueur des voiries communales

Vu la délibération du 21 octobre 2010 qui établit la liste des voiries communales et une longueur de voirie communale de 64.209 mètres

Vu la délibération du 28 février 2019 portant sur la reprise des voiries du lotissement Plein soleil

Considérant que depuis 2016, le Conseil Départemental attribue aux communes une Dotation Forfaitaire à Orientation Voirie et que le calcul de cette dotation repose en partie sur la longueur de la voirie communale (voies communales et chemins ruraux).

Afin de mettre à jour les fichiers du Département, les communes doivent transmettre les dernières données. Pour la commune de Montmeyran :

- Longueur de chemins ruraux revêtus :
- Longueur de la voirie communale : 64739

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	20
Conseillers-ères représenté-e-s	1
Ayant voté pour	21
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à transmettre ces éléments au Conseil Départemental

Pour extrait conforme
Fait à Montmeyran, le 28 octobre 2022

Le Maire



Olivier ROCHAS

Le Secrétaire de séance
Catherine RISSOAN

